APPEL DE QUALIFICATION
Services professionnels en architecture
Réfection de l'enveloppe extérieure du palais de justice de Québec en mode RPI
300, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6
Numéro de projet : 529016
Numéro de contrat: 44544109 / Numéro SE@O: 20082727

ADDENDA N° 1

25 juillet 2025

Les dispositions apparaissant au présent addenda ont pour objet de préciser, clarifier ou modifier certaines informations contenues dans les *Directives aux candidats* relativement au projet susmentionné.

---

1. QUESTIONS DES CANDIDATS ET RÉPONSES DE LA SOCIÉTÉ

Question 1

Le calendrier du projet fourni en annexe 2 des documents d'appel d'offres indique que la date de dépôt des candidatures pour l'appel de qualification est fixée au 8 septembre 2025. Cependant, le SÉAO mentionne plutôt la date du 15 septembre 2025.

Pourriez-vous, s'il vous plaît, confirmer quelle est la date officielle de dépôt?

Réponse 1

La date limite de réception des candidatures de l'appel de qualification et des documents financiers détaillés est le 8 septembre 2025 tel qu'indiqué au Calendrier du projet de l'Annexe 2 des Directives aux candidats. De plus, selon l'article 6.1.1 « SEAO et site Internet de la SQI » seule l'information contenue dans les Directives aux candidats et ses annexes, telle que modifiée par addenda le cas échéant, doit être considérée par les Personnes intéressées à participer à l'AQ. La date indiquée au SEAO n'est donc pas à prendre en considération par les candidats. Cette date sera toujours une date plus éloignée que la réelle date d'ouverture de l'AQ afin de conserver le SEAO actif tout au long des étapes de cet appel d'offres public en deux étapes. Afin d'éviter toute confusion lors de l'AQ, la date indiquée au SEAO est modifiée pour le 31 décembre 2025.

Question 2

Pourriez-vous mettre à disposition un exemple du contrat type qui sera utilisé avec le ou les firmes retenues dans le cadre du présent mandat? Cela nous permettrait de bien comprendre les conditions contractuelles applicables au projet.

Réponse 2

Le Contrat RPI sera disponible uniquement à l'appel de propositions (voir l'article 4.1.2 « l'appel de propositions » des Directives aux candidats). Cela étant dit, les Directives aux candidats comportent les grands principes qui décrivent le Contrat RPI et le mode en général (voir notamment l'article « 3.2 « Mode de réalisation », la Brochure RPI et l'article 3.2.4 « Contrat RPI »). Ces indications permettent, à l'étape de l'appel de qualification, aux entreprises du marché de confirmer leur intérêt et, le cas échéant, soumettre leur candidature.

2. MODIFICATIONS AUX *DIRECTIVES AUX CANDIDATS*

2.1. Le deuxième alinéa de la section I de l'**Annexe 4** est modifié comme suit :

La Candidature doit compter un maximum de 54 pages à l'exclusion des résumés de carrière, des quatre organigrammes et des documents devant être fournis conformément à l'article 2.2 « Conditions d'admissibilité et de conformité » de l'Annexe 4 qui ne doivent pas être comptabilisés dans le nombre de pages limite de la Candidature. Toutes les pages comportant du texte ou une image seront comptées dans le nombre de pages maximum. Les pages excédentaires au nombre maximum ne seront pas considérées.

2.2. L'article 1.1.1.2 de la section III de l'**Annexe 4** est modifié comme suit :

La Candidature doit être présentée dans un format de type « 8½" x 11" » les marges prévues au Cahier de présentation (haut : 1,31" / gauche : 0,5" / droite : 0,5" / bas : 0,4") à l'exception des ~~l'~~organigrammes~~, et logigramme~~ qui peuvent également être soumis dans un format de type « 11" x 17" ».

2.3. L'article 1.1.1.3 de la section III de l'**Annexe 4** est modifié comme suit :

La police de caractère utilisée doit être Arial de taille 11 points à simple interligne, à l'exception :

a) du texte se retrouvant à l'intérieur des quatre ~~l'~~organigrammes, dont la police peut être de taille minimale 10 points; et
b) des titres et sous-titres apparaissant dans le texte de la Candidature, dont la police peut être de taille minimale 12 points.

2.4. La deuxième condition d'admissibilité de l'article 2.2.1 « **Conditions d'admissibilité** » de la section III de l'**Annexe 4** des *Directives aux candidats* est modifiée comme suit :

Le Candidat doit avoir la capacité financière nécessaire pour assurer la réalisation complète du projet respectant l'ensemble de ses caractéristiques. Afin de permettre la réalisation de l'évaluation de la capacité financière, le ~~Proposant~~Candidat doit fournir la documentation suivante :

1. les plus récents états financiers (audités ou en mission d'examen) incluant un comparatif pour les deux années précédentes et n'incluant pas d'avis au lecteur ;
2. Une lettre du vice-président aux finances du Candidat assurant l'absence d'obligations non divulguées dans les états financiers qui pourraient mettre en péril la continuité des activités de l'entreprise.

2.5. L'élément recherché i) de l'article 2.3.3.2 de la section III de l'**Annexe 4** est modifié comme suit :

~~i)~~ e) la répartition des efforts du surveillant de chantier et des membres de l'équipe ainsi que les mécanismes et les processus mis en place pour assurer la continuité du projet malgré les changements de ressources à travers l'organigramme et le tableau de disponibilités.

2.6. Le huitième alinéa de la section « Informations générales » de l'**Annexe 16** est modifié comme suit :

Le candidat doit décrire le fonctionnement de la structure d'équipe proposée pour le projet en présentant un organigramme montrant les rôles et responsabilités assumés par son équipe. Cet ~~L'~~organigramme ainsi que ceux demandés spécifiquement dans les critères de sélection peuvent ~~peut~~ être présentés, au maximum, en format 11 x 17 pouces, la police du texte se retrouvant à l'intérieur de ces ~~l'~~organigramme peut être de taille minimale 10 points.

2.7. Le neuvième alinéa de la section « Informations générales » de l'**Annexe 16** est modifié comme suit :

Le candidat doit utiliser l'espace prévu à cette fin pour répondre à chaque critère en respectant le nombre total maximal de 54 pages. Les résumés de carrière et les quatre ~~l'~~organigrammes ne sont pas comptabilisés dans le nombre de pages maximal. **Toutes les pages comportant du texte ou une image seront comptées dans le nombre de pages. Aucun texte apparaissant au présent formulaire ne doit être modifié ou supprimé et aucune modification à sa forme ne doit être effectuée (police d'écriture et taille du texte, mise en page, interligne, marges, etc.). Les pages excédentaires au nombre maximum prescrit ne seront pas considérées.**

2.8. L'élément recherché i) du sous-critère 3.2 « Personne clé – Surveillant de chantier et son équipe » de l'**Annexe 16** est modifié comme suit :

~~i)~~ e) la répartition des efforts du surveillant de chantier et des membres de l'équipe ainsi que les mécanismes et les processus mis en place pour assurer la continuité du projet malgré les changements de ressources à travers l'organigramme et le tableau de disponibilités.

3. CAHIER DE PRÉSENTATION – ANNEXE 16

Le document intitulé « **Cahier de présentation** » est supprimé et remplacé par le document intitulé « **Cahier de présentation - Addenda 1** » joint aux *Directives aux candidats* par le biais du présent addenda.

Transmission des plaintes

Prenez note que si vous désirez formuler une plainte sur le contenu du présent addenda, celle-ci doit être reçue électroniquement par la Société québécoise des infrastructures à l'adresse plainte@sqi.gouv.qc.ca au plus tard à la date limite de réception des plaintes indiquée dans le SEAO. Pour effectuer une telle plainte, vous devez utiliser le formulaire prévu à cet effet et suivre la procédure mentionnée sur le site Internet de la Société.

La date et l'heure limites de réception des candidatures demeurent inchangées.

FIN DE L'ADDENDA

Cahier de présentation – Addenda 1
Appel de qualification – RPI

Candidature

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- Avant de fournir les renseignements requis pour l'évaluation de sa candidature, le candidat doit compléter la partie du *Cahier de présentation* intitulée « Identification du candidat ».

- Les critères du *Cahier de présentation RPI* ci-dessous sont identiques à ceux qui se retrouvent à l'**Annexe 4** du document *Directives aux candidats.*

- Chaque critère d'évaluation identifié dans la grille d'évaluation comporte des éléments de qualité requis pour l'atteinte d'un niveau de performance acceptable, lesquels correspondent aux attentes minimales de la SQI pour le critère. Le candidat doit démontrer explicitement qu'il possède les ressources, la capacité et les compétences nécessaires pour mener à terme le projet, en fournissant notamment la description de projets dans lesquels il a su démontrer son expertise. Il doit expliquer pourquoi chacun des projets présentés a été choisi pour démontrer la capacité et les compétences pour réaliser le projet en identifiant les éléments pertinents qui se démarquent notamment au regard des approches collaboratives.

- Le candidat doit développer de façon claire, précise, concise et ordonnée, les éléments de réponses aux critères d'évaluation en démontrant à l'égard de chacun d'eux ce qui le rend apte à réaliser le projet.

- Le candidat peut présenter un projet à plusieurs reprises pour démontrer de façon explicite la capacité et les compétences recherchées.

- Les personnes clés, si elles doivent poser des actes réservés aux architectes ou ingénieurs, selon le cas, devront, lors de la réalisation du projet, être en mesure de poser au Québec les actes réservés à la profession à laquelle elles appartiennent. De plus, une même personne ne peut cumuler les rôles de deux personnes clé ou plus.

- Le candidat doit compléter le *Cahier de présentation* en utilisant une police d'écriture Arial de taille 11 points, à simple interligne en format 8 ½ x 11 pouces et selon les marges prévues au *Cahier de présentation* (haut : 1,31" / gauche : 0,5" / droite : 0,5" / bas : 0,4"). Les titres et les sous-titres apparaissant dans le texte de la candidature peuvent être de taille minimale 12 points.

- Le candidat doit décrire le fonctionnement de la structure d'équipe proposée pour le projet en présentant un organigramme montrant les rôles et responsabilités assumés par son équipe. Cet organigramme ainsi que ceux demandés spécifiquement dans les critères de sélection peuvent être présentés, au maximum, en format 11 x 17 pouces, la police du texte se retrouvant à l'intérieur de ces organigrammes peut être de taille minimale 10 points.

- Le candidat doit utiliser l'espace prévu à cette fin pour répondre à chaque critère en respectant le nombre total maximal de **54 pages**. Les résumés de carrière et les quatre organigrammes ne sont pas comptabilisés dans le nombre de pages maximal. **Toutes les pages comportant du texte ou une image seront comptées dans le nombre de pages. Aucun texte apparaissant au présent formulaire ne doit être modifié ou supprimé et aucune modification à sa forme ne doit être effectuée (police d'écriture et taille du texte, mise en page, interligne, marges, etc.). Les pages excédentaires au nombre maximum prescrit ne seront pas considérées.**

- Le candidat doit présenter un résumé de carrière des personnes clés et d'autres membres de son équipe jugés les plus importants à participer au projet et comprenant, notamment, les éléments suivants :

  - le(s) sous-critère(s) dans lequel(s) la Personne clé ou le membre de l'équipe est présenté ;
  - identité de l'employeur actuel ;
  - nombre d'années d'expérience pertinente et les postes occupés ;
  - nombre d'années d'expérience réel octroyé dans le rôle proposé pour le projet ;
  - liste de réalisations pertinentes comprenant, pour chacune, le titre, une brève description, le coût, l'année de réalisation, le rôle joué et le temps réel investi ;
  - un maximum de deux pages par résumé de carrière pour chaque personne clé ;
  - un maximum d'une page par résumé de carrière pour chaque membre important de leur équipe pour un total de six pages au maximum pour l'ensemble des critères.

Cahier de présentation – Addenda 1
Appel de qualification – RPI

Candidature

Spécialité: Architecture
Nom du projet : Appel de qualification pour la conception et la construction du Palais de justice de Québec – Réfection de l'enveloppe extérieure en mode de réalisation de projet intégrée (RPI)
Numéro de projet : 529016 **Numéro de contrat** : 44544109 - Architecture

Identification du candidat	
Nom : Cliquez ici pour entrer du texte. Forme juridique : Cliquez ici pour entrer du texte. Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : Cliquez ici pour entrer du texte. Numéro d'enregistrement TPS : Cliquez ici pour entrer du texte. Numéro d'enregistrement TVQ : Cliquez ici pour entrer du texte. Nombre de salariés au Québec depuis au moins 6 mois : Emploie 25 personnes ou plus ☐ Emploie moins de 25 personnes ☐	Signataire autorisé : Cliquez ici pour entrer du texte.

Membres du candidat		
Nom	Forme juridique et % de participation (implication) dans le projet (la somme doit totaliser 100%)	Signataire autorisé
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Ajouter des lignes au besoin		

Personnes clés		
Responsabilités	Nom	Employeur
Personne clé responsable de la conception	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Personne clé chef de projet	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Personne clé surveillant de chantier	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.

Représentant du candidat		
Nom du représentant du candidat : Cliquez ici pour entrer du texte.	Adresse postale : Cliquez ici pour entrer du texte. Courriel : Cliquez ici	Cellulaire : Cliquez ici pour entrer du texte. Bureau : Cliquez ici pour entrer du texte.

	pour entrer du texte.	

CRITÈRE 1 - CAPACITÉ ET COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE CONCEPTION (40 POINTS)
SOUS-CRITÈRE 1.1 - EXPERTISE EN MATIÈRE DE CONCEPTION (10 POINTS)
Documents exigés : Le candidat doit présenter dans un texte d'au maximum six pages, trois projets, dont au moins : - un projet qui vise un bâtiment existant et occupé ; - un projet de réfection d'enveloppe ; - un projet conçu en appliquant des pratiques intégrées et rencontrant minimalement les exigences BIM du présent projet, et faire la démonstration que l'utilisation des pratiques intégrées a favorisé le travail en équipe multidisciplinaire ainsi que l'échange d'informations.

<u>Éléments recherchés :</u>

Le candidat doit démontrer sa capacité et ses compétences en matière de conception à l'égard des éléments d'appréciation recherchés. Les projets présentés doivent démontrer une participation active du candidat dans l'atteinte des objectifs de qualité du projet en détaillant les efforts et les actions déployés pour les atteindre. Les éléments de qualité recherchés pour ce critère pour l'atteinte d'un « niveau de performance acceptable » (attentes minimales) sont les suivants :

a) la compréhension des besoins et des exigences de remplacement de l'enveloppe dans un bâtiment existant et occupé et la capacité à concevoir des solutions qui répondent à ceux-ci ;
b) la maîtrise des systèmes d'enveloppe et la finesse de la conception des détails d'enveloppe ;
c) la capacité à préserver la signature architecturale du bâtiment dans des projets de rénovation ;
d) la capacité d'innovation dans la conception de projet dans le respect des paramètres de projet ;
e) l'expérience en phase de conception dans la mise en œuvre d'approches collaboratives (processus, pratiques et outils) et garantissant des échanges, ouverts et fluides afin de renforcer la collaboration interdisciplinaire et de maximiser la performance du projet ;
f) l'expérience d'intégration dans la conception des considérations liées au développement durable.

Pour rencontrer les exigences BIM du présent projet, le candidat doit également démontrer son expertise en matière de conception selon un processus BIM collaboratif et mettant en évidence les éléments suivants :

- les stratégies et processus mis en œuvre pour assurer la visualisation et l'accessibilité à des données de confiance par toutes les parties prenantes, notamment les stratégies d'échanges d'information, d'assurance et de contrôle qualité ;
- les usages BIM réalisés en conception et les bénéfices observés ou mesurés, (minimalement la coordination 3D) ;
- selon les usages BIM présentés au point b), les pratiques, processus ou outils innovants déployés par l'équipe de conception et les retombées observées ou mesurées (pour le projet ou les parties prenantes) ;
- la gouvernance BIM mise en place pour assurer l'adaptabilité et la réactivité des équipes ainsi que l'efficacité de la gestion de l'information.

Dans la description des projets, le candidat doit démontrer la pertinence des projets présentés en lien avec le présent projet (la complexité, les enjeux et défis, l'envergure et les spécificités du projet).

PROJET NO 1
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

PROJET NO 2
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

PROJET NO 3
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

SOUS-CRITÈRE 1.2 - APPROCHE CONCEPTUELLE PRÉCONISÉE AXÉE SUR LES OBJECTIFS DU PROJET (15 POINTS)

Documents exigés :

Le candidat doit présenter dans un texte d'au maximum deux pages, un projet démontrant son approche conceptuelle préconisée axée sur les objectifs du projet.

Éléments recherchés :

Le candidat doit mettre en évidence les approches collaboratives (outils, pratiques et processus) qui ont été déployées pour le projet identifié.

À partir d'un projet de construction réalisé, le candidat doit également démontrer son expertise à développer et mettre en œuvre des innovations conceptuelles dans une approche collaborative. Les éléments de qualité recherchés pour ce critère pour l'atteinte d'un « niveau de performance acceptable » (attentes minimales) sont les suivants :

1) une description des principaux enjeux et faisant ressortir les défis particuliers rencontrés sur le plan conceptuel.
2) les mesures de mitigation qui y sont associées, notamment les pratiques intégrées collaboratives, pouvant aider à résoudre ces enjeux et à maximiser la coordination interdisciplinaire assurant ainsi le respect de :

    a) l'échéancier du projet ;
    b) du coût prévu ;
    c) du coût cible ;
    d) de la portée des travaux ;
    e) de la qualité attendue ;
    f) toute valeur ajoutée au projet.

Dans la description du projet, le candidat doit démontrer la pertinence du projet présenté en lien avec le présent projet (la complexité, les enjeux et défis, l'envergure et les spécificités du projet).

PROJET NO 1
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Une description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

SOUS-CRITÈRE 1.3 - PERSONNE CLÉ – RESPONSABLE DE LA CONCEPTION ET SON ÉQUIPE (15 POINTS)
(CRITÈRE ÉLIMINATOIRE)

Documents exigés :

Le candidat doit présenter dans un texte d'au maximum quatre pages, deux projets démontrant l'expérience du responsable de la conception et pour lesquels la personne clé a agi à titre de responsable de la conception.

De plus, le candidat doit :

a) présenter un texte ne dépassant pas une page, décrivant les rôles et responsabilités qui seront assumés par le responsable de la conception dans le cadre du projet ;
b) fournir le résumé de carrière du responsable de la conception (maximum deux pages) ;
c) présenter sur une page un organigramme de projet clair et précis démontrant l'organisation et les rôles et responsabilités des membres de l'équipe responsable de la conception ;
d) présenter sur un maximum d'une page, dans le tableau prévu à cet effet au cahier de présentation, la disponibilité réelle du responsable de la conception et des membres de son équipe en précisant l'engagement des ressources pour chacune des phases du projet.

Le candidat doit également :

a) présenter un texte ne dépassant pas une page, décrivant les rôles et responsabilités qui seront assumés par les membres de son équipe dans le cadre du projet ;
b) fournir les résumés de carrière des autres membres jugés les plus importants de son équipe à participer au projet (maximum de six pages pour l'ensemble des critères).

Éléments recherchés :

En s'appuyant sur le document Compétences de la collaboration en gestion de projets, joint aux présentes directives à son **Annexe 5**, le candidat doit démontrer les compétences, l'expérience et l'expertise du responsable de la conception et de son équipe à l'égard des éléments d'appréciation recherchés et justifier ses choix en lien avec les pratiques intégrées.

Le candidat doit démontrer une participation active par des efforts et des actions déployés par le responsable de la conception et de son équipe pour rencontrer les exigences de qualité du projet. Les éléments de qualité recherchés pour ce critère pour l'atteinte d'un « niveau de performance acceptable » (attentes minimales) sont les suivants :

a) leur compréhension de la préservation des qualités architecturales d'un édifice du patrimoine moderne quant au respect du concept d'origine et de l'authenticité formelle et matérielle de l'édifice et leur capacité à concevoir des solutions qui répondent à celles-ci ;
b) leurs compétences en gestion de projets, leurs capacités relationnelles ainsi que leurs connaissances spécifiques pour réaliser le projet en considérant notamment leur expertise ainsi que la contribution individuelle du responsable de la conception sur le plan de la coordination et de la supervision des mandats ;
c) leurs fonctions, leurs tâches précises, leur niveau de responsabilités et leurs étapes et activités auxquelles les membres de l'équipe de conception ont participé, leurs méthodes de travail utilisées et leurs résultats obtenus ;
d) les raisons pour lesquelles chacun des projets présentés a été choisi pour démontrer l'expérience du responsable de la conception et les éléments pertinents qui se démarquent en lien avec la réalisation de ce projet ;
e) la méthodologie, le sens de l'organisation et de la planification du responsable de la conception pour livrer selon l'échéancier, les paramètres spécifiques, les coûts et la portée du projet ;

f) la répartition des efforts du responsable de la conception et des membres de l'équipe ainsi que les mécanismes et les processus mis en place pour assurer la continuité du projet malgré les changements de ressources à travers l'organigramme et le tableau de disponibilités ;

g) leur capacité à adopter une approche collaborative et interdisciplinaire tout au long du projet, en assurant une communication efficace entre les parties prenantes et en mettant en œuvre des processus de travail et des outils collaboratifs favorisant l'engagement collectif et la résolution proactive des enjeux ;

h) leurs expériences d'intégration dans la conception des considérations liées au développement durable.

Dans la description des projets, le candidat doit démontrer la pertinence des projets présentés en lien avec le présent projet (la complexité, les enjeux et défis, l'envergure et les spécificités du projet).

Rôles et responsabilités qui seront assumés par le <u>responsable de la conception</u> dans le cadre du projet :
Rôles et responsabilités qui seront assumés par <u>les membres de son équipe</u> dans le cadre du projet :

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE LA CONCEPTION
Nom :
Ordre professionnel : - Nom de l'Ordre : - No de membre :
Domicile professionnel selon le tableau de l'Ordre à jour en date des présentes :
Nom du soumissionnaire ou de la partie constituante de celui-ci pour lequel il constitue une ressource permanente :
RÉSUMÉ DE CARRIÈRE (à fournir en annexe)

IDENTIFICATION DES AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE (reproduire cette section au besoin)
Nom :
Ordre professionnel (s'il y a lieu) : - Nom de l'Ordre : - No de membre :
Domicile professionnel selon le tableau de l'Ordre à jour en date des présentes :
Nom du soumissionnaire ou de la partie constituante de celui-ci pour lequel il constitue une ressource permanente :
RÉSUMÉ DE CARRIÈRE (à fournir en annexe)

PROJET NO 1
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

PROJET NO 2
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

Disponibilité réelle du responsable de la conception et des membres de l'équipe

Dresser la liste des projets dont la personne clé et les membres de son équipe s'occuperont pendant la durée du présent contrat, en précisant leur coût, la nature de l'engagement du chargé de projet, l'étape d'avancement du projet, le temps de travail exigé du chargé de projet par semaine ainsi que l'échéance de son engagement.

RESSOURCE	TITRE DU PROJET	NATURE DE L'ENGAGEMENT	ÉTAPE D'AVANCEMENT	OCCUPATION HEURES / SEMAINE	PÉRIODE DE L'ENGAGEMENT	HEURES DISPONIBLES / SEMAINE

CRITÈRE 2 - CAPACITÉS ET COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE GESTION DE PROJET (35 POINTS)
SOUS-CRITÈRE 2.1 - EXPERTISE EN GESTION DE PROJETS SELON DES PRATIQUES INTÉGRÉES OU DANS UN MODE DE RÉALISATION COLLABORATIF (20 points)
Documents exigés : Le candidat doit présenter dans un texte d'un maximum de quatre pages, deux projets ayant été réalisés dans un mode de réalisation collaboratif ou selon des pratiques intégrées et démontrant ses aptitudes générales à collaborer.
Éléments recherchés : Le candidat doit démontrer ses aptitudes générales à collaborer. Les éléments de qualité recherchés pour ce critère pour l'atteinte d'un « niveau de performance acceptable » (attentes minimales) sont les suivants : a) l'organisation du travail à travers des modes de réalisation collaboratifs ou des pratiques intégrées déployées dans des projets de construction ; b) sa capacité à intégrer des approches collaboratives (outils, pratiques et processus) dans des environnements complexes. Dans la description des projets, le Candidat doit également démontrer les bénéfices réels obtenus de par ses aptitudes générales à collaborer pour chacun des projets présentés. De plus, le Candidat doit démontrer la pertinence des projets présentés en lien avec le présent projet (la complexité, les enjeux et défis, l'envergure et les spécificités du projet).

PROJET NO 1
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

PROJET NO 2
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

SOUS-CRITÈRE 2.2 - PERSONNE CLÉ - CHEF DE PROJET ET SON ÉQUIPE (15 POINTS)
(CRITÈRE ÉLIMINATOIRE)

Documents exigés :

Le candidat doit présenter dans un maximum de quatre pages, deux projets démontrant l'expérience du chef de projet et pour lesquels la personne clé a agi à titre de chef de projet.

De plus le candidat doit :

a) présenter un texte ne dépassant pas une page, décrivant les rôles et responsabilités qui seront assumés par le chef de projet dans le cadre du projet ;
b) fournir le résumé de carrière du chef de projet (maximum de deux pages) ;
c) présenter sur un maximum d'une page, dans le tableau prévu à cet effet au cahier de présentation, la disponibilité réelle du chef de projet et des membres de son équipe en précisant l'engagement des ressources pour chacune des phases du projet ;
d) présenter dans un texte ne dépassant pas une page, les principaux rôles et responsabilités qui seront assumés par la ou les personnes en charge de la gestion efficace de l'information (BIM) tout au long du projet ainsi que leurs connaissances et aptitudes spécifiques pour assumer cette fonction ;
e) présenter sur une page un organigramme de projet clair et précis démontrant l'organisation et les rôles et responsabilités de l'équipe responsable de la gestion de projet dans le cadre du projet ;
f) décrire dans un texte ne dépassant pas une page, les enjeux de la gestion et proposer les facteurs clés de succès.

Le candidat doit également :

a) présenter un texte ne dépassant pas une page, décrivant les rôles et responsabilités qui seront assumés par les membres de son équipe dans le cadre du projet ;
b) fournir les résumés de carrière des autres membres jugés les plus importants de son équipe à participer au projet (maximum de 6 pages pour l'ensemble des critères).

Éléments recherchés :

En s'appuyant sur le document Compétences de la collaboration en gestion de projets, joint aux présentes directives à son **Annexe 5**, le candidat doit démontrer les compétences, l'expérience et l'expertise du chef de projet et de son équipe en gestion de projets à l'égard des éléments d'appréciation recherchés et justifier ses choix en lien avec les pratiques intégrées.

Le candidat doit démontrer une participation active du chef de projet et de son équipe dans l'atteinte des objectifs de qualité du projet en détaillant les efforts et les actions déployés pour rencontrer les exigences de qualité du projet. Les éléments de qualité recherchés pour ce critère pour l'atteinte d'un « niveau de performance acceptable » (attentes minimales) sont les suivants :

a) leurs compétences en gestion de projets, leurs capacités relationnelles ainsi que leurs connaissances spécifiques pour réaliser le projet en considérant notamment leur expertise ainsi que la contribution individuelle du chef de projet sur le plan de la coordination et de la supervision des mandats ;
b) leurs fonctions, leurs tâches précises, leur niveau de responsabilités et leurs étapes et activités auxquelles les membres de l'équipe ont participé, leurs méthodes de travail utilisées et leurs résultats obtenus ;

c) les raisons pour lesquelles chacun des projets présentés a été choisi pour démontrer l'expérience du chef de projet et les éléments pertinents qui se démarquent en lien avec la réalisation de ce projet ;

d) la méthodologie, le sens de l'organisation et de la planification du chef de projet pour livrer selon l'échéancier, les paramètres spécifiques, les coûts et la portée du projet ;

e) la répartition des efforts du chef de projet et des membres de l'équipe ainsi que les mécanismes et les processus mis en place pour assurer la continuité du projet malgré les changements de ressources à travers l'organigramme et le tableau de disponibilités ;

f) l'expérience de l'équipe en matière d'approches collaboratives en gestion de projet, en assurant une communication efficace entre les parties prenantes et en mettant en œuvre des processus de travail et des outils collaboratifs favorisant l'engagement collectif et la résolution proactive des enjeux;

g) la démonstration que la personne (ou les personnes) en charge de la gestion de l'information possède les compétences nécessaires pour :
   - assurer le développement des stratégies et processus BIM;
   - mettre en place des solutions BIM innovantes pour optimiser les processus et;
   - assurer la production, la qualité et la livraison de l'information.

Dans la description des projets, le candidat doit démontrer la pertinence des projets présentés en lien avec le présent projet (la complexité, les enjeux et défis, l'envergure et les spécificités du projet).

Rôles et responsabilités qui seront assumés par le <u>chef de projet</u> dans le cadre du projet :
Rôles et responsabilités qui seront assumés par <u>les membres de l'équipe</u> dans le cadre du projet :

Rôles et responsabilités qui seront assumés par <u>la ou les personnes en charge de la gestion efficace de l'information (BIM)</u> tout au long du projet ainsi que leurs connaissances et aptitudes spécifiques pour assumer cette fonction :
Présentation des enjeux de la gestion de projet et les facteurs clés de succès :

IDENTIFICATION DU CHEF DE PROJET
Nom :
Ordre professionnel : - Nom de l'Ordre : - No de membre :
Domicile professionnel selon le tableau de l'Ordre à jour en date des présentes :
Nom du soumissionnaire ou de la partie constituante de celui-ci pour lequel il constitue une ressource permanente :
RÉSUMÉ DE CARRIÈRE (à fournir en annexe)

IDENTIFICATION DES AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE (reproduire cette section au besoin)
Nom :
Ordre professionnel (s'il y a lieu) : - Nom de l'Ordre : - No de membre :
Domicile professionnel selon le tableau de l'Ordre à jour en date des présentes :
Nom du soumissionnaire ou de la partie constituante de celui-ci pour lequel il constitue une ressource permanente :
RÉSUMÉ DE CARRIÈRE (à fournir en annexe)

PROJET NO 1
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

PROJET NO 2
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

Disponibilité réelle du chef de projet et des membres de l'équipe

Dresser la liste des projets dont la personne clé et les membres de son équipe s'occuperont pendant la durée du présent contrat, en précisant leur coût, la nature de l'engagement du chargé de projet, l'étape d'avancement du projet, le temps de travail exigé du chargé de projet par semaine ainsi que l'échéance de son engagement.

RESSOURCE	TITRE DU PROJET	NATURE DE L'ENGAGEMENT	ÉTAPE D'AVANCEMENT	OCCUPATION HEURES / SEMAINE	PÉRIODE DE L'ENGAGEMENT	HEURES DISPONIBLES / SEMAINE

CRITÈRE 3 - CAPACITÉ ET COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE GESTION DE LA QUALITÉ ET DE L'AMÉLIORATION CONTINUE (25 POINTS)

SOUS-CRITÈRE 3.1 - EXPERTISE EN MATIÈRE DE GESTION DE LA QUALITÉ ET DE L'AMÉLIORATION CONTINUE (10 POINTS)

Documents exigés :

Le candidat doit présenter dans un texte d'au maximum deux pages, un projet.

De plus, le candidat doit fournir un texte, ne dépassant pas trois pages, décrivant comment le système de gestion de la qualité et de l'amélioration continue pourra trouver application dans le cadre du projet et expliquant son efficacité à partir des résultats obtenus.

Éléments recherchés :

Le candidat doit démontrer son approche, les outils, les moyens, les méthodes et les pratiques utilisés en matière de gestion de la qualité et d'amélioration continue démontrant son expertise. Les éléments de qualité recherchés pour ce critère pour l'atteinte d'un « niveau de performance acceptable » (attentes minimales) sont les suivants :

a) la mise en place d'un programme et d'un manuel d'assurance qualité dans un contexte collaboratif et interdisciplinaire ;
b) les moyens spécifiques déployés pour assurer la qualité de l'information produite à toutes les étapes ;
c) les moyens mis en œuvre pour assurer la conformité de la construction aux solutions conceptuelles développées ;
d) la gestion de la qualité dans un contexte collaboratif et interdisciplinaire avec l'utilisation de plateformes de partage documentaire durant les différentes étapes de réalisation d'un projet.

Il doit également décrire le système de contrôles utilisé et l'enregistrement à produire pour assurer:

a) le contrôle de la qualité des travaux et des matériaux et des équipements utilisés ;
b) l'amélioration continue ;
c) le contrôle des coûts ;
d) le contrôle des échéanciers ;
e) la gestion des non-conformités ;
f) la gestion documentaire ;
g) la livraison de l'information ;
h) la gestion des interfaces avec les professionnels ainsi qu'avec les systèmes d'audit qualité du donneur d'ouvrage ;
i) etc.

Dans la description du projet, le candidat doit démontrer la pertinence du projet présenté en lien avec le présent projet (la complexité, les enjeux et défis, l'envergure et les spécificités du projet).

PROJET 1
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

Démonstration de l'expérience et de la pertinence du système de gestion de la qualité dans le projet :

SOUS-CRITÈRE 3.2 - PERSONNE CLÉ – SURVEILLANT DE CHANTIER ET SON ÉQUIPE (15 POINTS)
(CRITÈRE ÉLIMINATOIRE)

Documents exigés :

Le candidat doit présenter dans un texte d'au maximum quatre pages, deux projets démontrant l'expérience de la personne clé et pour lesquels il a agi à titre du surveillant de chantier.

De plus, le candidat doit :

a) présenter un texte ne dépassant pas une page, décrivant les rôles et responsabilités qui seront assumés par le surveillant de chantier dans le cadre du projet ;
b) fournir le résumé de carrière du surveillant de chantier (maximum de deux pages) ;
c) présenter sur une page un organigramme de projet clair et précis démontrant l'organisation et les rôles et responsabilités des membres de l'équipe responsable de la qualité et d'amélioration continue ;
d) décrire, dans un texte de dépassant pas deux pages, les enjeux de la gestion et proposer les facteurs clés de succès ;
e) présenter sur un maximum d'une page, dans le tableau prévu à cet effet au cahier de présentation, la disponibilité réelle du surveillant de chantier et des membres de son équipe en précisant l'engagement des ressources pour chacune des phases du projet.

Le candidat doit également :

a) présenter un texte ne dépassant pas une page, décrivant les rôles et responsabilités qui seront assumés par les membres de son équipe dans le cadre du projet ;
b) fournir les résumés de carrière des autres membres jugés les plus importants de son équipe à participer au projet (un maximum de 6 pages pour l'ensemble des critères).

Éléments recherchés :

En s'appuyant sur le document *Compétences de la collaboration en gestion de projets*, joint aux présentes directives à son **Annexe 5**, le candidat doit démontrer les compétences, l'expérience et l'expertise du surveillant de chantier et de son équipe à l'égard des éléments d'appréciation recherchés et justifier ses choix en lien avec les pratiques intégrées.

Le candidat doit démontrer une participation active du surveillant de chantier et de son équipe dans l'atteinte des objectifs de qualité du projet en détaillant les efforts et les actions déployés pour rencontrer les exigences de qualité du projet. Les éléments de qualité recherchés pour ce critère pour l'atteinte d'un « niveau de performance acceptable » (attentes minimales) sont les suivants :

a) leurs compétences en gestion de la qualité et de l'amélioration continue, leurs capacités relationnelles ainsi que leurs connaissances approfondies pour réaliser le projet en considérant notamment leur expertise ainsi que la contribution spécifique du surveillant de chantier sur le plan de la coordination et de la supervision des travaux ;
b) leurs fonctions, les tâches précises, le niveau de responsabilités et les étapes et activités auxquelles les membres de l'équipe de la qualité et de l'amélioration continue ont participé, leurs méthodes de travail utilisées et leurs résultats obtenus ;
c) les raisons pour lesquelles les projets présentés ont été choisis pour démontrer l'expérience du surveillant de chantier et les éléments pertinents qui se démarquent en lien avec la réalisation de ce projet ;
d) la méthodologie, le sens de l'organisation et de la planification du surveillant de chantier pour livrer selon l'échéancier, les paramètres spécifiques, les coûts et la portée du projet ;

e) la répartition des efforts du surveillant de chantier et des membres de l'équipe ainsi que les mécanismes et les processus mis en place pour assurer la continuité du projet malgré les changements de ressources à travers l'organigramme et le tableau de disponibilités.

Dans la description des projets, le candidat doit démontrer la pertinence des projets présentés en lien avec le présent projet (la complexité, les enjeux et défis, l'envergure et les spécificités du projet).

Rôles et responsabilités qui seront assumés par le <u>surveillant de chantier</u> dans le cadre du projet :
Rôles et responsabilités qui seront assumés par <u>les membres de l'équipe</u> dans le cadre du projet :

IDENTIFICATION DU SURVEILLANT DE CHANTIER
Nom :
Ordre professionnel : - Nom de l'Ordre : - No de membre :
Domicile professionnel selon le tableau de l'Ordre à jour en date des présentes :
Nom du soumissionnaire ou de la partie constituante de celui-ci pour lequel il constitue une ressource permanente :
RÉSUMÉ DE CARRIÈRE (à fournir en annexe)

IDENTIFICATION DES AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE (reproduire cette section au besoin)
Nom :
Ordre professionnel (s'il y a lieu): - Nom de l'Ordre : - No de membre :
Domicile professionnel selon le tableau de l'Ordre à jour en date des présentes :
Nom du soumissionnaire ou de la partie constituante de celui-ci pour lequel il constitue une ressource permanente :
RÉSUMÉ DE CARRIÈRE (à fournir en annexe)

PROJET NO 1
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

PROJET NO 2
Nom et localisation du projet :
Nom du donneur d'ouvrage :
Le nom, la fonction et les coordonnées (adresse actuelle, téléphone et courriel) d'au moins deux personnes à l'emploi du donneur d'ouvrage lors de la réalisation du projet présenté :
Description sommaire du projet, incluant les responsabilités assumées, son apport au projet en temps réel octroyé et le mode de réalisation :
Le nom de l'entreprise ayant réalisée le projet, soit le candidat ou le groupement d'entreprises dont il faisait partie aux fins de la réalisation du projet présenté. Dans ce dernier cas, le candidat doit expliquer les responsabilités des différentes entreprises ayant formé le groupement, l'apport de chacune d'elles ainsi que comment le transfert d'expertise entre celles-ci a pu être effectué :

Une photographie illustrant l'ampleur physique du projet :
L'échéancier prévu avec les dates des étapes clés (signature du contrat, fin des travaux de construction, fin du contrat, etc.) et l'échéancier réel pour ce projet selon l'avancement à ce jour, avec la justification des écarts, le cas échéant :
Le coût en capital prévu, son coût final (si travaux terminés) et la justification des écarts de coûts, le cas échéant :

Description des enjeux de la gestion de la qualité et présentation des facteurs clés de succès :

Disponibilité réelle du surveillant de chantier et des membres de l'équipe

Dresser la liste des projets dont la personne clé et les membres de son équipe s'occuperont pendant la durée du présent contrat, en précisant leur coût, la nature de l'engagement du chargé de projet, l'étape d'avancement du projet, le temps de travail exigé du chargé de projet par semaine ainsi que l'échéance de son engagement.

RESSOURCE	TITRE DU PROJET	NATURE DE L'ENGAGEMENT	ÉTAPE D'AVANCEMENT	OCCUPATION HEURES / SEMAINE	PÉRIODE DE L'ENGAGEMENT	HEURES DISPONIBLES / SEMAINE